# Informations générales

Email de contact : sebastien.guenand@yonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’agglomération du Grand Sénonais

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-06-18

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : Yonne, SIREN : 89, nature : departement
* nom : CA du Grand Sénonais, SIREN : 248900334, nature : CA

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLUI
* PCAET
* Atlas de la biodiversité

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Convention ANRU
* ORT
* Territoire de logistique
* convention axe urbain FEDER
* contrat Cap territoire
* Contrat de développement fluvestre

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Conseillers numériques France services
* France services
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Bien vivre ensemble (la cohésion sociale et territoriale, partout et pour tous)
* Protéger les hommes et leurs milieux (la sécurité au service d’un territoire résilient et apaisé)
* Réussir la transitioné écologique (l’investissement et l’innovation au service de la sobriété et du développement durable)
* “SENS INTENSE” toute l’année (la Grand Sénonais rayonne et affirme sa place sur la carte de France, en Bourgogne, à 1h de Paris)
* Faire territoire (l’action publique locale au service d’un projet global)

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Sensibilisation et animation de la transition
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Sûreté et sécurité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Circuits courts agricoles
* Opération de requalification (friches…)
* Logistique et Fret
* Organisation des déplacements
* Transports en commun

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 68

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 249

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* nom : CA du Grand Sénonais, SIREN : 248900334, nature : CA
* CAF
* ARS
* VNF
* ONF
* DRAC
* ADEME
* CEREMA
* CCI
* Chambre des Métiers
* Chambre d’Agriculture
* Banque des Territoires
* Agence de l’eau
* Action Logement

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

## Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €